

## Formulaire d'inscription au Cours de Design en Permaculture 2022

*Attention, les personnes remplissant ce formulaire sont réputées avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscriptions complètes figurant ci-dessous.*

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **15 avril 2022** et jusqu'au **31 mai minuit**. Le nombre maximal de participant·e·x·s est de 25 personnes. Dans le cas où le nombre d'inscriptions dépasserait ce nombre, les participant·e·x·s seront tiré·e·x·s au sort parmi les inscrit·e·x·s.

Une fois qu'ils auront reçu le mail confirmant leur inscription, les participant·e·x·s s'engagent à régler le prix du cours, qui est de **CHF 500.-**, dans un délai d'une semaine, afin de valider leur participation. Ce délai, qui est très court, est nécessaire pour des questions de logistique.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions d'être certain·e·x·s de pouvoir être présent·e·x·s pendant toute la durée de la formation, c'est-à-dire du 24 juillet en milieu d'après-midi jusqu'au 5 août le soir. Les annulations moins de 10 jours avant le premier jour de formation, soit celles envoyées par courrier ou e-courrier **après le 14 juillet 2022 ne seront pas garanties d'être remboursées.**

La présence est obligatoire à l'ensemble des cours pour obtenir la certification. Le logement sur place (camping), les repas et les supports de cours (Powerpoints) sont compris dans le prix. Prévoyez cependant bloc-notes, stylos et matériel de camping. Nous faisons tout notre possible pour trouver des solutions de logements en intérieur en cas de forte pluie, mais l'option camping est à privilégier.

Finalement, LA PEL' décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol durant la durée du cours. Les participant·e·x·s restent entièrement responsables d'eux-mêmes ainsi que de leurs affaires.

Nom :  
Prénom :  
Numéro de téléphone :  
Adresse email :  
Rue et numéro :  
Code postal et ville/village :  
Statut professionnel :

Les 3 repas journaliers seront entièrement véganes. Merci de nous signaler toute allergie ou besoin alimentaire particulier qui nécessiterait notre attention dans la planification de ceux-ci :

Autres remarques :

L'Association de Permaculture Estudiantine Lausannoise – La PEL'

Veuillez également nous indiquer si vous autorisez La PEL' ou La Ferme des Savanes à partager des photos (sur leur site respectif, ou à des fins de publicité/ information) où vous pourriez apparaître (promis, dans les limites de la décence...) :

Enfin, souhaitez-vous être mis en contact avec les autres participant·e·x·s à la fin du CDP au moyen d'un groupe Whatsapp, Telegram ou par e-mail :

L'ensemble est à retourner (*en pièce jointe copié/collé dans votre propre document ou rempli à la main et scanné*) à LA PEL' à l'adresse électronique suivante: **lapel@asso-unil.ch** avec le libellé « *Inscription CDP 2022* » avant le mardi **31 mai 2022** minuit.

Les personnes nous envoyant leurs inscriptions passé cette date seront enregistré·e·s sur liste d'attente en cas de désistements ou inclu·e·x·s directement au cas où la limite des 25 participant·e·x·s n'aurait pas été atteinte durant la période d'inscription. **Dans tous les cas, chaque inscription sera confirmée par une réponse mail avant tout processus de paiement.**

En cas de questions, qu'elles concernent les cours, le logement ou les inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter à [lapel@asso-unil.ch](mailto:lapel@asso-unil.ch) .

Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à préciser que, même si les repas sont véganes, La PEL' ne se définit pas comme une association végane ou anti-spéciste, et les intervenant·e·s n'expriment pas forcément des opinions véganes ou anti-spécistes, et qu'iels restent entièrement autonomes dans leur prise de parole. Nous valorisons une diversité de points de vue et des personnes ayant beaucoup d'expérience pratique. Nous vous rendons néanmoins attentif·ve·x·s au fait qu'il est toujours possible de quitter un cours qui vous heurterait.